

**Information destinée aux parents d'élèves qui conduisent un scooter  
pour se rendre à l'école et demande d'autorisation**



Madame,  
Monsieur,

Comme vous le savez, le *Code de la sécurité routière* est de plus en plus contraignant envers les usagères et les usagers de la route. Pourtant, savez-vous que dès l'âge de 14 ans, un jeune peut, après avoir réussi un examen théorique seulement, circuler sur la route avec un scooter ? En effet, il n'est pas nécessaire de passer un examen pratique pour obtenir un permis de scooter.

Notre école, ayant à cœur l'éducation et la sécurité de ses élèves, a accepté de participer à un projet novateur qui s'adresse exclusivement aux conductrices et conducteurs de scooter.

Le \_\_\_\_\_, une formation de deux heures leur sera offerte **gratuitement**.

Comme elle se déroule pendant les heures de classe, cette formation est **obligatoire** pour tous les élèves qui se rendent régulièrement en scooter à l'école.

Cette activité, élaborée par la Société de l'assurance automobile du Québec, les forces de l'ordre et la direction de l'école, comportera un volet théorique et un volet pratique. Les participantes et participants pourront s'exercer à certaines manœuvres en circuit fermé et ainsi acquérir de l'expérience, ce qui rendra leur conduite du scooter plus sécuritaire et agréable. Le volet pratique sera dirigé par les policières et policiers à moto du service de police \_\_\_\_\_ et se déroulera dans le stationnement \_\_\_\_\_.

La jeune conductrice ou le jeune conducteur ne pourra participer à l'activité que si son scooter est muni d'un système de freinage et de pneus en bon état. Bien entendu, l'élève devra porter un casque conforme et des gants de protection. Le phare, le feu de freinage et les clignotants de son véhicule devront également fonctionner adéquatement.

Un aide-mémoire sur les règles de sécurité routière sera remis à votre enfant à la suite de cette formation.

Veuillez remplir le formulaire ci-dessous et le retourner au \_\_\_\_\_.

La direction de l'école \_\_\_\_\_



Nom de l'élève : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Nom du parent, du tuteur ou de la tutrice : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

(Signature obligatoire du parent, du tuteur ou de la tutrice)

C-6986-2 (24-09)



**Société de l'assurance  
automobile**

**Québec**